

Novella Brands Inc.
120 Midair Court
Brampton, Ontario, L6T 5V1
Canada
905-790-0636

**PRODUIT: DERMAGUARD RÉPULSIF D'INSECTES RESPECTUEUX DE LA PEAU
PROTECTION MAXIMALE/BOIS - 30% DEET (PCP 30997)**

CODE: P3-099710

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identité du produit..... DERMAGUARD RÉPULSIF D'INSECTES RESPECTUEUX DE LA PEAU PROTECTION
MAXIMALE/BOIS - 30% DEET (PCP 30997)
Numéro del produit..... P3-099710
Identifiant initial du fournisseur..... Empack Spraytech Inc.
Numéro de téléphone d'urgence 24 heures En cas d'urgence de transport, communiquez avec CANUTEC au 1-613-996-6666. En cas
d'urgence médicale, communiquez avec Empack Spraytech Inc. au 1-866-923-2665.
Utilisation recommandée..... Insectifuge.
Restrictions d'utilisation..... Non disponible.

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS



Éléments d'étiquetage :
Mention d'avertissement..... ATTENTION.
Classification des dangers :
Dangers physiques..... Non classifié.
Dangers pour la santé..... Irritation de la peau - catégorie 2. Sensibilisation de la peau - catégorie 1. Irritation des
yeux - catégorie 2 b. Toxicité pour certains organes cibles précis, exposition unique -
catégorie 3.
Mention de danger..... H320:Provoque une irritation oculaire. H315:Provoque une irritation cutanée . H317:Peut
provoquer une allergie cutanée. H335:Peut irriter les voies respiratoires.
Conseils de prudence:
Prévention..... P264:Se laver les mains soigneusement après manipulation. P280:Porter des gants de
protection. P261:Éviter de respirer les
poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. P272:Les vêtements de travail
contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. P261:Utiliser le produit seulement en
plein air ou dans un endroit bien ventilé.
Intervention..... P302+P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.
P332+P317:En cas d'irritation cutanée: Demander une aide médicale. P362+P364:Enlever
les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P321:Traitement spécifique voir
section 4 sur cette fiche. P305+P351+P338:EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:
rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si
la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P317:Si l'irritation des yeux persiste: Demander une aide médicale. P304+P340:EN
CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une
position où elle peut confortablement respirer. P312:Appeler un CENTRE
ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
Stockage..... P403+P233:Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière
étanche. P405: Garder sous clef.
Élimination..... P501:Éliminer le contenu/récipient dans conformément à la réglementation locale,
régionale, nationale ou internationale.
Autres dangers connus du fournisseur..... Non disponible.
Danger (s) non classé (HNOC)..... Pour usage externe seulement. Ne pas utiliser près des zones de le œil ou de la bouche et
ne pas ingérer. Cesser l'utilisation en cas d'éruptions cutanées, rougeurs ou des
démangeaisons. Peut causer une réaction allergique cutanée.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

NOM CHIMIQUE	NOMS COMMUNS ET SYNONYMES	# CAS	% POIDS
Alcool éthylique		64-17-5	10-30
N, N-diéthyl-m-toluamide		134-62-3	30
Parfum		Mix	0,1-1

**PRODUIT: DERMAGUARD RÉPULSIF D'INSECTES RESPECTUEUX DE LA PEAU
PROTECTION MAXIMALE/BOIS - 30% DEET (PCP 30997)**

CODE: P3-099710

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Inhalation.....	S'il est inhalé, enlever à l'air frais. Si ce n'est pas respirer, pratiquer la respiration artificielle et obtenir une assistance médicale immédiate.
Contact avec la peau.....	Enlever les vêtements contaminés. Laver les vêtements avant des réutiliser. Laver soigneusement à l'eau tiède savonneuse.
Contact avec les yeux.....	Vérifier et enlever les lentilles de contact. Rincer immédiatement les yeux avec de l'eau pendant au moins 15 minutes, garder les paupières ouvertes. Consulter un médecin en cas de toute irritation. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Ingestion.....	Pas susceptibles d'être ingérés. Si se produit, ne donnent rien par la bouche à une personne inconsciente. Ne pas faire vomir, consulter un médecin. Obtenir des conseils médicaux.
Symptômes/effets plus importants, aigus et retardés	Contact direct avec les yeux peut causer une irritation oculaire temporaire.
Indication des soins médicaux immédiats et traitement spécial nécessaire	Fournir des mesures générales de soutien et le traiter selon les symptômes. Donner de l'oxygène en cas d'essoufflement. Réchauffer la victime. Garder la victime sous observation. Les symptômes peuvent être retardés.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

D'extinction approprié.....	Poudre chimique sèche. Dioxyde de carbone. Mousse, eau pulvérisée ou en brouillard.
D'extinction inappropriés.....	Aucun en particulier.
Dangers particuliers découlant de la substance chimique	Pas d'autres informations pertinentes disponibles.
Équipement spécial de protection et précautions pour les pompiers	Pompiers doivent utiliser un équipement de protection standard y compris manteau ignifuge, casque avec l'eau pour éviter l'accumulation de pression de vapeur vers le haut. Recueillir des contaminés d'extinction eau séparément. Cela ne doit pas être évacué dans des drains. Supprimer récipients intacts de la zone de danger immédiat, s'il est sûr de faire.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence	Assurer une ventilation adéquate ; éviter la formation de poussière. Porter un équipement de protection et éloigner les personnes non protégées. Utiliser une protection respiratoire contre les effets de la poussière.
Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage	Contenir le déversement et ensuite collecter avec un matériau absorbant non combustible, (sable, terre, terre de diatomées, la vermiculite) et le placer dans le récipient pour élimination conformément aux règlements locaux et nationaux (voir section 13). Éliminer toutes les sources d'inflammation (non fumeur, des fusées, des étincelles ou des flammes dans la région immédiate). Gardez les matériaux combustibles (bois, papier, pétrole, etc.) de matière déversée.
Précautions environnementales.....	Garder hors de drains, égouts, fossés et cours d'eau. Minimisez l'utilisation de l'eau pour éviter la contamination de l'environnement.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions pour la manipulation.....	Laver soigneusement après manipulation . Récipient sous pression : ne pas percer ou brûler, même après utilisation. Ne pas utiliser si le bouton du spray est manquant ou défectueux. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou tout autre matériau incandescent. Éviter tout contact avec les yeux. Éviter de respirer les vapeurs ou brouillards de ce produit de pulvérisation. Contenu sous pression. Utiliser avec une ventilation adéquate. Éloigner loin de la chaleur, les étincelles et des flammes.
Conditions d'entreposage sécuritaire, y ... compris les incompatibilités	Stocker dans un endroit frais, sec et bien aéré, loin des substances incompatibles. Ne pas stocker en plein soleil. Ne pas manipuler ou entreposer près d'une flamme, de chaleur ou d'autres sources d'ignition. Magasin loin des matières incompatibles (voir Section 10).

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

INGRÉDIENTS	TWA	ACGIH TLV STEL	PEL	OSHA PEL STEL	REL NIOSH
Alcool éthylique	1000 ppm	1000 ppm	Non disponible	Non disponible	1000 ppm
N, N-diéthyl-m-toluamide	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Parfum	Pas établi	Pas établi	Pas établi	Pas établi	Pas établi
Contrôles d'ingénierie appropriés.....	L'évacuation par une ventilation locale est nécessaire pour maintenir le point d'utilisation ci-dessous sous la Valeur du Seuil de Limite si le personnel n'est pas protégé. Tous les équipements et les cylindres avant l'utilisation de la terre.				
Mesures de Protection individuelle : Protection des yeux/visage.....	Éviter le contact avec les yeux, porter des lunettes de protection dans le cas où le contact visuel est possible.				

**PRODUIT: DERMAGUARD RÉPULSIF D'INSECTES RESPECTUEUX DE LA PEAU
PROTECTION MAXIMALE/BOIS - 30% DEET (PCP 30997)**

CODE: P3-099710

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection de la peau..... Normalement pas nécessaire.
Protection des voies respiratoires..... Non nécessaire sur une base de court-terme ou si une ventilation aspirante est présente.
Utiliser un respirateur approuvé NIOSH pour les urgences.
Risques thermiques..... Aucune n'est connue.
Considérations d'hygiène générale..... Lors de l'utilisation, pas manger, boire ou fumer. Respectez toujours les mesures d'hygiène personnelle, tels que lavage après avoir manipulé le matériel et avant de manger, boire ou fumer. Régulièrement laver les vêtements de travail et équipements de protection avant d'utiliser.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique..... Liquide.
Couleur..... Non disponible.
Odeur..... Odeur de l'alcool éthylique.
Point de fusion/congélation (° C)..... Non disponible.
Point d'ébullition ou point d'ébullition initial et plage d'ébullition (° C)..... 78,5 ° C (173,3 ° F). (Alcool éthylique).
Inflammabilité..... Non applicable.
Abaisser la limite d'explosivité (% vol)..... 3.3. (Éthanol).
Limite supérieure d'explosivité (% vol)..... 19,0. (Éthanol).
Point d'éclair (° C), méthode..... 14. En vase clos. (Alcool éthylique).
Température d'auto-inflammation (° C)..... Non disponible.
Température de décomposition..... Non disponible.
pH..... 7.0 - 8.0.
Viscosité cinématique..... Non disponible.
Solubilité..... Soluble.
Coefficient de partition « n-octanol/eau » (valeur logarithmique)..... Non disponible.
Pression de vapeur (lb/po2)..... Non applicable.
Densité..... Non disponible.
Densité relative..... 0,940-0,960.
Densité de vapeur (Air = 1)..... > 1.
Caractéristiques des particules..... Non disponible.
Projection de flamme aérosol..... Non disponible.
Distance d'inflammation par aérosol..... Non disponible.
Retour de flamme..... Non disponible.
Teneur en COV..... Aucune donnée.
Remarque..... NMT = pas plus de.

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité Produit non réactif dans des conditions normales d'utilisation.
Stabilité chimique..... Stable à températures & pressions normales.
Possibilité de réactions dangereuses..... Ne se produit pas.
Conditions à éviter..... Évitez les sources de chaleur et la flamme et la charge électrostatique.
Matériaux incompatibles..... Éviter d'entrer en contact avec des oxydants.
Produits de décomposition dangereux Décomposition thermique et combustion peuvent produire du monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.
Products

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

INGRÉDIENTS	LC50	LD50
Alcool éthylique	31,623 ppm (Rat - 4 heures)	7,060 mg/kg (Orale - Rat) 20,000 mg/kg (Peau - Lapin)
N, N-diéthyl-m-toluamide	>2.02 mg/L (Rat - 4 heures)	1,892 mg/kg (Orale - Rat); >5,000 mg/kg (Peau - Rat)
Parfum	Pas disponible	Pas disponible
Informations sur les Routes probables d'exposition :		
Voies de pénétration - Inhalation.....	Non.	
Voies de pénétration - Skin & yeux.....	Oui.	
Voies de pénétration - Ingestion.....	Oui.	
Voies de pénétration - Absorption par la .. peau	Non.	
Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques	Effets irritants.	

**PRODUIT: DERMAGUARD RÉPULSIF D'INSECTES RESPECTUEUX DE LA PEAU
PROTECTION MAXIMALE/BOIS - 30% DEET (PCP 30997)**

CODE: P3-099710

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë.....	Pas d'effets significatifs connus.
Corrosion/Irritation cutanée.....	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplies.
Irritation oculaire/dommages oculaires graves	Contact direct avec les yeux provoque une irritation temporaire.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée.....	Peut causer une réaction allergique cutanée.
Mutagénicité sur les cellules germinales...	Aucune information n'est disponible, et aucun effet indésirable ne devrait.
Cancérogénicité.....	Non classifié comme cancérigène par ACGIH, IARC, OSHA ou NTP.
Toxicité pour la reproduction.....	Ne contient aucun ingrédient classé toxique pour la reproduction.
STOT - exposition unique.....	Organes cibles toxicité unique exposition catégorie 3. Peut provoquer somnolence et vertiges.
STOT - exposition répétée.....	Non classifié.
Danger par aspiration.....	Aucune donnée disponible .
Effets chroniques.....	Aucun effets chroniques à long terme sont connues ou prévues.
Données toxicologiques	
Inhalation CL50 Rat 4hrs (calculé en mélange) :	> 5 mg/L.
DL50 par voie orale-rats (calculé en mélange) :	> 4 000 mg/kg.
DL50 par voie cutanée-lapin (calculé en .. mélange) :	> 13 000 mg/kg.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité.....	Non disponible.
Persistance et dégradabilité	Le produit lui-même n'a pas été testé.
Potentiel de bioaccumulation.....	Le produit lui-même n'a pas été testé.
Mobilité dans le sol.....	Le produit lui-même n'a pas été testé.
Autres effets nocifs.....	Aucune n'est connue.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination appropriées.....	Éliminer conformément aux règlements les, provinces et fédéraux. DÉCHETS DE PESTICIDES : Pour plus d'informations sur l'élimination, veuillez lire et suivre les instructions d'élimination figurant sur l'étiquette du pesticide.
---	--

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TMD (Canada - Road).....	Actuellement non réglementés.
DOT (U.S. route).....	Actuellement non réglementés.
IMDG (International - Marine).....	Actuellement non réglementés.
IATA (International Air).....	Actuellement non réglementés.
Précautions particulières en lien avec le .. transport ou le transport, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur des locaux	Aucune connue.
Risques environnementaux.....	Aucune connue.

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Sécurité, santé et réglementation environnementale	
Règlements de Canada :.....	Conforme aux règlements actuels sur les produits dangereux (HPR).
Liste intérieure des Substances (LIS).....	Oui.
Étiquetage PCPA.....	Ce produit est un produit de lutte antiparasitaire enregistré réglementé par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (PMRA) de Santé Canada en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires (APPC). Les exigences d'étiquetage selon la PCPA diffèrent des critères de classification GHS utilisés dans cette fiche de données de sécurité. L'étiquette approuvée du produit est le document principal pour la sécurité, l'utilisation et la manipulation. Lisez toujours et suivez l'étiquette approuvée avant d'utiliser ou de manipuler ce produit.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Clause de non-responsabilité.....	Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du CFCP et la SDD contient toutes les informations requises par le CFCP. Les informations contenues dans ce document sont issues des données considérées comme exactes. Aucune garantie ou garantie expresse ou implicite quant à l'exactitude de ces données ou les résultats obtenus
-----------------------------------	--

**PRODUIT: DERMAGUARD RÉPULSIF D'INSECTES RESPECTUEUX DE LA PEAU
PROTECTION MAXIMALE/BOIS - 30% DEET (PCP 30997)**

CODE: P3-099710

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Clause de non-responsabilité..... par l'utilisation de celui-ci. Le fournisseur de SDS n'assume aucune responsabilité pour les dommages corporels ou matériels personnels à des fournisseurs ou des utilisateurs ou des tiers, causés par le matériel. Ces fournisseurs ou utilisateurs assumeront tous les risques avec l'utilisation du matériel.

Abréviations..... ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists ; CAS: Chemical Abstract Service ; NIOSH : National Institute for Occupational Safety and Health, OSHA : Occupational Safety and Health Administration - États-Unis ; TSCA : Toxic Substances contrôlent Act 1976-USA ; PEL : Limite d'exposition permise ; REL : Recommandé limite d'exposition ; VLE : Valeur limite ; COV : Teneur organique Volatile ; SIMDUT : Système d'Information au travail matières dangereuses STOT : toxicité pour certains organes cibles.

Niveau de stockage NFPA..... Classe IC.

Préparé par Affairs Regulatory

Version Révisée 2026-06-30